



La Ville de Millau recherche deux policiers municipaux (H/F)

Catégorie C

Gardien Brigadier

La ville de Millau recrute deux policiers municipaux afin d'exercer les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques et d'assurer une relation de proximité avec la population, sous l'autorité du Directeur du service de la Police Municipale et selon les orientations définies par Madame la Maire.

Au sein d'une d'équipe constituée de 12 agents de police municipale, de 4 ASVP et de 2 agents administratifs, l'agent exercera les missions suivantes :

Activités principales

Applique et contrôle le respect des pouvoirs et arrêtés de police du Maire
Intervenir dans le cadre des prérogatives dévolues à la police municipale
Veiller à l'application des pouvoirs de police du Maire
Assure la tranquillité, la salubrité et la sécurité des personnes et des biens
Identifie les sites et structures exposés à des risques
Organise et effectue les missions d'ilotage
Régule la circulation routière et veille au respect du code de la route et du stationnement
Participe aux opérations de sécurité routière (lutte contre les conduites addictives, vitesse, constatation des infractions au code de la route...)
Surveille la sécurité aux abords des écoles
Surveille la sécurité des foires et marchés
Veille au bon déroulement et participe à la surveillance des manifestations publiques et des cérémonies
Recueille et diffuse le signalement de personnes recherchées
Porte assistance à des usagers en situation de crise ou d'urgence
Participe à la police de proximité (prise de contact avec les habitants et les commerçants)
Repère et met en fourrière les véhicules en stationnement abusif, gênant et épave
Notifications et ports de courriers divers (liaisons sous-préfectures, plis conseils municipaux...)
Collabore avec les forces de la police nationale dans le cadre de la convention de coordination
Assure le fonctionnement et la disponibilité des images aux forces de l'ordre requérantes à partir du système de vidéo protection de la Ville
Participer aux séances de prévention de la sécurité routière auprès des enfants des écoles primaires
Assure la gestion des dossiers de chiens dangereux.

Compétences requises :

Maîtrise de la réglementation en matière de sécurité et de prévention,
Respect du code de la déontologie des agents de la police municipale
Maîtrise de l'outil informatique
Qualités d'analyses et rédactionnelles (procès-verbaux, rapports, mains-courantes, comptes rendus de services)
Bonne condition physique
Permis B

Conditions d'exercice :

Titulaire du grade de gardien-brigadier ou lauréat du concours ou fonctionnaire pouvant bénéficier d'un détachement

Exercice soumis à des conditions réglementaires d'agrément, d'assermentation, de formation initiale et continue, de port de l'uniforme et de la carte professionnelle.

Disponibilité lors d'opérations ou d'événements exceptionnels (soirées, week-ends et jours fériés)

Travail en extérieur (présence par tous temps à l'extérieur)

Temps de travail : Temps complet, 40 heures hebdomadaires avec ARTT

Horaires de travail : travail organisé sur plusieurs plages horaires ; matin/soir ; avec variations saisonnières

Travail 1 samedi sur 4

Rémunération : régime indemnitaire (Part fixe ISFE 22% + Part variable),

Avantages : 13^{ème} mois, prime estivale et CET dès une année d'ancienneté, participation employeur pour la prévoyance et la mutuelle santé, Forfait Mobilité Durable et prestations du CAS.

Poste à pourvoir le 1^{er} janvier 2026

Date limite de réception des candidatures le 1^{er} octobre 2025

Contacts :

Jean FABRE, Chef de police, jean.fabre@millau.fr

Sophie NOYRIGAT, Assistante ressources humaines, tél. 05.65.59.50.04, sophie.noyrigat@millau.fr

Les CV et lettre de motivation sont à envoyer à :

Par voie postale :

Madame la Maire de Millau

Direction des Ressources humaines

17 Avenue de la République

12100 MILLAU

Par mail : drh@millau.fr